

Demande d'attestation pour l'évaluation des troubles sexuels

Informations et formulaires pour effectuer la demande d'attestation pour l'évaluation des troubles sexuels

Pour être admissible à l'attestation de formation pour l'évaluation des troubles sexuels, vous devez remplir les obligations précisées dans le [Règlement sur une activité de formation des sexologues pour l'évaluation des troubles sexuels](#).

Tous les sexologues dont la pratique est visée par le Règlement doivent présenter une demande d'attestation auprès de l'Ordre en remplissant un formulaire et s'acquitter des frais d'études de dossier.

Voici les formulaires pour effectuer votre demande d'attestation pour l'évaluation des troubles sexuels.

Il existe 3 voies pour procéder à la demande d'attestation :

1. La voie régulière

- Pour les sexologues ayant un baccalauréat ET une maîtrise en sexologie – concentration clinique obtenue **après** le 1er septembre 2015.
- Pour les sexologues ayant un baccalauréat dans une autre discipline ET propédeutique ET une maîtrise en sexologie – concentration clinique obtenue **après** le 1er septembre 2015.

2. La **dispense partielle**

- Pour les sexologues ayant un baccalauréat ET une maîtrise en sexologie – concentration clinique obtenue **avant** le 1er septembre 2015.
- Pour les sexologues ayant un baccalauréat dans une autre discipline ET propédeutique ET une maîtrise en sexologie – concentration clinique obtenue **avant** le 1er septembre 2015.

3. La **dispense**

- Pour les sexologues ayant un baccalauréat en sexologie **ET** de l'expérience professionnelle
- Pour les sexologues ayant un baccalauréat en sexologie **ET** une maîtrise en sexologie – concentration recherche-intervention **ET** de l'expérience professionnelle
- Pour les sexologues ayant un baccalauréat en sexologie **ET** une maîtrise dans une discipline connexe **ET** de l'expérience professionnelle

Il est important de bien identifier le formulaire correspondant à votre profil de formation en sexologie. Pour vous aider à sélectionner le bon formulaire à remplir, le tableau suivant présente les profils associés à chacune des 3 voies.

Notez qu'il est maintenant possible d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé par courriel à info@opsq.org ainsi que d'effectuer le paiement par crédit en contactant le

secrétariat de l'Ordre au 438-386-6777 poste 221.

<u>Télécharger le formulaire VOIE RÉGULIÈRE</u>	<u>Télécharger le formulaire de DISPENSE PARTIELLE</u>	<u>Télécharger le formulaire de DISPENSE</u>
---	--	--

Si vous rencontrez des difficultés à identifier ou à remplir le formulaire nous vous invitons à écrire à [**info@opsq.org**](mailto:info@opsq.org).